



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E112350

VALABLE JUSQU'AU 26/11/2024

ÉDITÉ LE 28/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/06/2003

Forme juridique :

SASU

Capital :

DEPUIS LE 24/12/2020
160 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 2007B00867

Siret : 449 078 807 00038

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 11098562

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 430664460001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 430664460001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ASSISTANCE TECHNIQUE ET MAINTENANCE DE CHAUFFAGE /

Sigle : ATMC

8 RUE DE L'INDUSTRIE
25410 SAINT VIT

Téléphone : 03 81 87 55 40

Fax :

Portable : 06 36 11 56 61

Site Internet : www.facebook.com/profile.php?id=100075861494965

E-mail : a.martin@atmc25.fr

Responsabilité légale :
M-ENERGY (484 290 820) / M- ENERGY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	25/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.